REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 novembre 2020

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du WWF-Genève, du département du territoire (DT) et du Fonds Vitale Environnement

Lancement concerté de la 2e étape de revitalisation du Nant d'Avril

Long de six kilomètres, le Nant d'Avril prend sa source à la frontière franco-suisse, sous le nom de Nant de La Maille, et reprend les eaux du lac des Vernes à Meyrin, pour se jeter dans le Rhône au niveau du bras de Peney. Ce projet, piloté conjointement par le Département du territoire et le WWF Genève, s'étalera jusqu'en 2033 pour un coût total estimé à 30 millions de francs. Après une année et demie de concertation entre de nombreux acteurs directement impliqués dans ce projet, une charte vient d'être co-signée et détaille les actions à entreprendre sur l'entier du bassin versant du cours d'eau. Le succès de cette démarche initiée par le WWF Genève démontre une volonté largement partagée de retrouver une nature riche dans une région fortement urbanisée et ainsi mieux concilier nature et activités humaines. Les premières actions en vue de la 2e étape de revitalisation du Nant d'Avril débuteront dès 2021.

Vers une eau de meilleure qualité et plus de biodiversité

Cette nouvelle étape de revitalisation du Nant d'Avril met en priorité l'accent sur une amélioration de la qualité de son eau. Le Nant d'Avril s'écoule à travers un territoire fortement impacté par l'activité humaine: zone industrielle, CERN, surfaces agricoles. Bien qu'artificielle, cette configuration lui garantit pourtant un débit important, qui provient des systèmes de refroidissement du CERN et du système de chauffage à distance CAD-Vergers. Cette réalité accorde à ce cours d'eau un grand avantage: au plus fort de la sécheresse de l'été, alors que toutes les rivières du canton souffrent, le Nant d'Avril reste lui bien alimenté. Avec le changement climatique, cet atout du Nant d'Avril ira croissant. Pour autant, il souffre aujourd'hui de faibles caractéristiques biologiques et d'une qualité d'eau médiocre. Des efforts communs permettront de limiter l'imperméabilisation des sols et de réduire les apports de substances polluantes.

La nature et la biodiversité seront les grandes gagnantes de ce projet. Il s'agira notamment de construire des berges naturelles là où ce cours d'eau est aujourd'hui canalisé, ou encore de remettre à ciel ouvert des tronçons entièrement sous-terrain. Les actions déployées sur le cours d'eau seront favorables à des espèces telles que la truite fario, la salamandre tachetée, la couleuvre à collier (espèces cibles). Aux alentours du cours d'eau, le projet veut aussi renforcer le corridor biologique entre les bois de Merdisel et les forêts de Prévessin au nord de la route de Meyrin. Pour la grande faune (chevreuils, cerfs), l'étroit couloir qui subsiste entre le CERN et la Zimeysa constitue une connexion très importante qu'il convient de renforcer.

"Pour permettre aux espèces de se déplacer, de trouver refuge, de se nourrir, ou encore de se reproduire, il faut des mesures ambitieuses qui dépassent le lit de la rivière et impliquent tous les acteurs du territoire. C'est en ça que ce projet est une très belle réussite", précise Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional du WWF Genève.

Améliorer la cohabitation entre usagers

Cours d'eau apprécié de la population, un accent particulier sera également mis sur l'accessibilité au Nant d'Avril par le public et le potentiel de découverte de la nature qu'il offre. Des cheminements piétons, ainsi que des espaces de loisirs et d'accueil seront aménagés à différents endroits. L'accessibilité du site en transport public ou via la mobilité douce sera aussi favorisée.

Il s'agira de trouver une cohabitation harmonieuse entre le public, les riverains, le respect de l'environnement naturel du site et de l'espace agricole qui l'entoure. A travers des événements et des campagnes d'information, les différents usagers de ce secteur (promeneurs, travailleurs du CERN et la Zimeysa, agriculteurs…) seront amenés à mieux respecter les lieux et ses différentes facettes. "A petite échelle, cette renaturation cristallise les efforts que nous devons constamment faire dans tout projet, pour mieux faire cohabiter l'activité humaine et les éléments naturels, en valorisant ces derniers" déclare M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT).

Une démarche participative aux multiples acteurs

Afin d'aboutir à une vision partagée sur cette revitalisation, concrétisée dans une charte, une démarche de concertation pilotée par le WWF Genève et financée par le Fonds Vitale Environnement a été entamée en septembre 2019. Les trois ateliers traitant de la gestion intégrée du cours d'eau et du territoire se sont achevés en novembre 2020 et ont réuni pas moins de 12 entités.

Cette démarche a consisté à établir une vision partagée de la situation et à construire une stratégie de revitalisation basée sur le consensus. Elle a abouti à un plan d'action réaliste et opérationnel, concrétisé dans une charte qui a été signée le 17 novembre (voir charte et liste des signataires ci-dessous). "Le comité du Fonds est très attaché à ce que les projets qu'il soutient se développent avec l'approbation de toutes les parties prenantes. Il est donc heureux d'avoir apporté sa contribution à la constitution de cette charte", souligne Fabio Heer, Président du Fonds.

Une deuxième étape de revitalisation

Les actions inscrites dans cette charte s'inscrivent dans la continuité d'une première étape de renaturation, achevée en avril 2018 après trois ans de travaux, qui consistait en la remise à ciel ouvert d'une partie du Nant d'Avril, le long de la route du Mandement (voir communiqué de presse du 20 avril 2018).

Il s'agit d'un processus à long terme. Dès 2021, les premières actions concerneront notamment l'élaboration de plans de cheminements, l'accompagnement des exploitants agricoles ou encore le lancement d'études. La deuxième étape de renaturation à proprement parler – à savoir la décanalisation et remise à ciel ouvert du cours d'eau interviendra en 2025 tandis que l'aménagement de structures pour la faune et de zones naturelles démarrera dès l'année prochaine.

Signataires de la charte: AgriGenève / AZI-pro / CERN / Communes de Meyrin et Satigny / Etat de Genève / ForêtGenève / FTI / WWF Genève

Charte de revitalisation du Nant d'Avril

Pour toute information complémentaire:

- *WWF Genève: Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional, T. 076 378 67 38;*
- *Fonds Vitale environnement: Estelle Leconte, responsable de projets, T. 079 629 40 83;*
- *Etat de Genève: Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe responsable de la communication, DT, T. 076 304 20 66.*